

La place du Pont (Gabriel Péri)

Les avatars d'un projet d'urbanisme (XVIII^e-XX^e)

par Raymond Curtet, historien

Depuis 1947, la place du Pont a pris officiellement le nom de Gabriel Péri, député communiste de la Seine Saint-Denis, résistant de la première heure, fusillé le 15 décembre 1941. Mais 45 ans après, l'expression Place du Pont reste courante, fidélité très remarquable à un vieux nom pourtant très simple. Pour des contemporains peu au courant de notre histoire, le pont de la Guillotière, à plus de 200 mètres, apparaît assez loin et l'ensemble Antonin Jutard-place Raspail mériterait mieux ce nom.

Pour comprendre l'appellation, il faut évoquer la configuration du fleuve et de ses rives jusqu'au XVIII^e-XIX^e siècle. Le vieux pont de 19 arches au profil en dos d'âne descendait lentement : après avoir franchi le Rhône, il traversait un broteau (graviers, végétation de vоргines) puis des îlons pour atteindre enfin la berge. Ses dernières arches étaient sur la place, la dernière près de l'ex Pricado. Les travaux du métro les ont remises au jour avant destruction.

Au Nord comme au Sud, avec un dessin changeant d'une crue à l'autre, s'allonge ainsi en bordure du fleuve une zone amphibie avec des broteaux, des îlons, restes d'anciens bras du fleuve. La rue de Marseille, le cours de la Liberté furent autre-

fois occupés par les eaux du Rhône. Sur la terre ferme, un vaste terrain public, en gros rectangulaire s'allonge de part et d'autre du pont. Au Nord se trouve le port au Bois, rue Aimé Colomb, où sont entreposés par les entrepreneurs lyonnais les matériaux de construction. Au Nord-Est se dessine le chemin de Vaulx-en-Velin. En face du pont mais avec une direction NNW-SSE s'ouvre la grande rue de la Guillotière bordée de part et d'autre de maisons. Au sud le terrain public s'étend entre les maisons et le vaste pré des Repentirs. Un chemin mène à l'ancien château de Béchevelin (rue Béchevelin).

Cet espace n'a encore rien d'une place, mais il occupe une position stratégique de premier plan. Une étoile de voies de communication y apparaît déjà. L'axe le plus important est la grande rue sur laquelle apparaissent deux autres carrefours importants : St Louis avec la route de Provence et Place Stalingrad avec la route de Crémieu et la route d'Italie. La Grande Rue est très animée avec ses hôtels (le premier près de la place est celui de la Couronne où logea Marie de Médicis) et ses auberges. Mais le centre de l'animation est à l'Est vers Saint-Louis.



La conception d'une place ronde

Les plans

Le premier plan connu présentant l'idée d'aménagement d'une place ronde est celui de Jean-François LALLIE, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Généralité de Lyon, plan daté de 1763. Dans l'esprit de l'urbanisme du XVIII^e siècle, Lallie conçoit un ensemble de places rondes d'où partent des étoiles de rues. C'est ainsi qu'il en prévoit une, au débouché du seul pont existant alors, le Pont de la Guillotière et une autre au débouché du pont prévu en face de

l'Hôtel de Ville ou pont Morand. A Vaise, on doit à Lallie la place Valmy. Mais pour la rive gauche, ses plans restent dans les placards de l'Hôtel Dieu, propriétaire des terrains.

En 1764, soit un an plus tard Jean Antoine Morand présentait aux recteurs de l'Hôtel Dieu un plan d'aménagement de la rive gauche, plan qui à la différence de celui de Lallie est très connu : Morand se préoccupe surtout du débouché du Pont Morand qu'il

veut construire et dessine un bel ensemble de rues perpendiculaires et de places rectangulaires. Le damier est poursuivi jusqu'à la Guillotière. Il ne tire aucun parti du Pont de la Guillotière. Il conserve l'idée de réaménager après rectification de la berge un port pour les matériaux de construction. Une avenue en chaussée au bord du Rhône partant du futur pont Morand devait conduire à une terrasse dominant ce port, mais sans communication avec le vieux pont.

En 1780, Morand présente 3 nouveaux projets ; le port est supprimé, mais si le premier plan ne prévoit pas d'accès au pont, les 2 autres ne donnent que des accès difficiles. (...)

Il est vrai que Morand ne cherche pas à désavantager le pont à péage qu'il vient de construire, pour un pont ancien où le passage est gratuit.

La proposition novatrice (1781) vient d'un autre architecte DECRENICE qui avait eu certainement les plans de Lallié. L'avenue reliant les deux ponts est maintenue mais son axe est dévié de manière qu'elle arrive à l'extrémité du Pont. Une place circulaire est dessinée d'où rayonnent de nombreuses voies existantes ou à créer : l'avenue du pont Morand (cours de la Liberté), le tortueux chemin de Vaulx-en-Velin redressé (rue Moncey), la rue Paul Bert esquissée, la Grande Rue. L'architecte prévoit le prolongement de la rue Moncey et de la rue Paul Bert, du Sud Ouest de l'autre côté de la place vers le Rhône, car il devait penser que les broteaux et les lînes s'aménageraient.

Ainsi apparaît une étoile à 7 branche. La Place a son centre non pas à l'extrémité du Pont mais sur la 2ème pile. (...)



Les décisions administratives

On ne sait pas à quelle date a été prise la décision administrative faisant de ces projets des documents d'urbanisme à respecter. Entre la conception et la naissance s'écoule souvent un temps très long... Ce qui est sûr c'est que malgré la succession de divers régimes, les Ponts et Chaussées subsistent. Le premier plan dressé par l'administration départementale est du 24 thermidor an IV (11 août 1796) : place circulaire avec voies rayonnantes. La réalisation dans la partie Nord paraît plus

facile car le terrain est entièrement propriété publique à l'exception des maisons au débouché de la grande Rue qu'il faut exproprier.

Le projet est définitivement arrêté sur un plan du 4 mai 1811 : place ronde de 35 m de rayon; sur l'extrémité du pont le cours des Brosses (Gambetta) mène au Rhône, grande allée des Brotteaux (cours de la Liberté), rue tendant à la Tête d'Or déjà dessinée par Lallié (Marignan), rue tendant à Vaulx (Moncey), rue impasse (Paul Bert).

L'urbanisation

L'urbanisation au Nord de la place commence dès le début du XIXème siècle. La pointe entre le cours de la Liberté, la rue Marignan, la rue Moncey est la première construite. Soulignons que à l'angle Cours de la Liberté-Marignan, la façade est déjà en recul sur l'alignement de la place. En 1826 la rue Paul Bert est ouverte et construite dans sa partie Ouest. Les alignements de la rue de l'Epée (1825) et de la rue du port au Bois (1824 rue Aimé Collomb) sont définis.

Au Sud du Pont, l'urbanisation fut plus lente à cause d'une série de conflits depuis les années 1780 pour la délimitation de la limite entre domaine public et pré des Repentirs privé. Le dernier propriétaire privé André Combalot accepta une transaction en août 1826. Il cède à la commune le terrain nécessaire pour établir une place jusqu'au niveau de la rue Passet, et un cours (future rue de Marseille). Il cède aussi les terrains bordant le pont au Sud pour établir le cours des

Brosses. En échange la commune autorise Combalot à construire le long de la place et des cours au nord et au sud sans délai fixé.

Apparaissent les premiers avatars du projet.

Au Nord à l'emplacement du cours de la Liberté, la lône qui recevait un ruisseau venant de Vaulx-en-Velin est comblé en 1825-26 (Combalot et la commune se partagent les frais). L'urbanisation se fait par tènement rectangulaire. Le pont au niveau du cours des Brosses après l'inondation de 1825 est totalement remblayé, ce qui explique encore la topographie actuelle, bien que les piles aient été détruites pour faire place au métro. Au Sud entre rue de Marseille et Rhône, le remblaiement permet de dessiner un réseau orthogonal de rues. Dès 1829, les rues Basse Combalot, Passet, Aguesseau sont construites entre les rues de Marseille et Pasteur.

L'idée de la Place ronde et d'étoile est donc abandonnée.

L'ensemble est remblayé et pavé (1837). Cependant on profite de la reconstruction d'une maison à l'angle Nord de la grande rue pour continuer le cercle de la place. Vers 1838 l'achat du terrain à Combalot et

Charbonnier permet d'intégrer la place des Repentirs. En 1840 est élevé l'immeuble faisant l'angle Nord cours des Brosses et place.

Notons toutefois que la place du Pont dans la 1ère moitié du XIXème siècle n'a pas encore un rôle de premier plan. La Guillotière se développe moins vite que les Brotteaux dont elle est séparée par un quartier encore peu occupé (Préfecture-Part-Dieu). La crue de 1856 qui la submerge de plusieurs mètres d'eau décide enfin Lyon à aménager une digue continue pour protéger la rive gauche. Le Cours des Brosses va être prolongé entre Paul Bert et grande Rue : la percée finale sur la place ne sera achevée qu'en 1862.

Peu à peu, avec une croissance de plus en plus forte de la Guillotière qui rattrape et dépasse les Brotteaux, le centre du quartier se déplace de St-Louis vers la place du Pont. La Mairie du 3ème qui était installé dans le clocher de l'église St-Louis s'installe en 1836 dans la maison Charbonnier reconstruite après incendie. Elle y restera jusqu'en 1922.



Les projets de la période 1888-1928

L'administration municipale de Gailleton, malgré les difficultés qu'elle rencontre dans le quartier Grolée, se préoccupe de définir des alignements pour la rive gauche. Les progrès du peuplement sont en effet rapides. A la fin du XIXème, près de la moitié de la population de la ville de Lyon vit sur la rive gauche.

Le 21 novembre 1888, est approuvé un ensemble de projets d'alignements. En 1889 est précisé le projet pour la rue Moncey ; il a pour but de la rectifier et de l'élargir entre l'avenue de Saxe et la Place du Pont. Alors que la rue Moncey est portée à 18 mètres de large entre Boulevard des Brotteaux et Avenue de Saxe, elle sera élargie à 12 mètres de là vers la place du Pont. Le prolongement est prévu en ligne droite, ce qui n'est pas sans inconvénient.

Rien n'est fait. Il faut attendre le 9 novembre

1897 pour que soient mis à l'enquête les alignements de l'ensemble de la rive gauche. Le 24 mai 1898 le Conseil municipal décide de disjoindre le cas de la rue Moncey, pour l'étudier plus à fond. Il apparaît en effet que les alignements de 1889 présentent plusieurs inconvénients : morcellement des masses à bâtir, débouché défectueux de la rue Moncey sur la place du Pont. En effet, aboutissant à l'extrémité du cours de la Liberté, elle se trouve sur l'emplacement occupé par la brasserie Charroin. L'ensemble des rues du quadrilatère Chaponnay - Saxe-Paul Bert - Cours de la Liberté est donc réexaminé.

La rue Moncey nouvelle portée à 20 mètres de large sera légèrement dérivée pour aboutir au centre de la place du Pont entre l'ancienne rue Moncey et la rue Maignan. On envisage de prolonger la rue Molière

(Sévigné-Bourdan) jusqu'à la rue Paul Bert, où elle rejoint la rue de la Vigilance (Lacroix), la rue Duphot jusqu'à la rue Villeroy, la rue St Jacques à la nouvelle rue Moncey. Les autres rues (Chaponnay-Vaudrey-St Jacques Villeroy-Epée-Paul Bert) sont élargies. La place du Pont est portée à 50 mètres de rayon. Du fait de ces opérations doivent disparaître des portions de l'ancienne rue Moncey, la rue Marignan, la rue Ballanche et l'extrémité Sud de Pierre Corneille.

La nouvelle proposition est soumise à enquête publique du 12 au 27 décembre 1898. D'importantes observations sont présentées par l'architecte Prosper Perrin. Il en résulte un deuxième projet présenté le 25 mai 1899, très différent du précédent. Il comporte le prolongement de la rue Basse du Port au Bois (Aimé Colomb) jusqu'à la nouvelle rue Moncey. La rue Duphot élargie s'y raccorde. La rue Molière se raccorde à la rue de la Vigilance. Quant à la rue Pierre Corneille, elle est déviée à partir de la rue Chaponnay pour rejoindre la rue St Jacques. A partir de novembre 1899 a lieu l'enquête préalable.

L'opération semble bien marcher. Le Conseil municipal le 13 février 1900 présente un projet de traité avec Prosper Perrin, architecte et une société anonyme de la rue Moncey représentée par deux architectes Bellemain et Rogniat. Il concerne le quadrilatère avenue de Saxe-Paul Bert-Cours de la Liberté-Chaponnay " sillonné par des rues qui sont en majeures parties étroites, privées d'air et de lumière et bordées d'immeubles dont l'insalubrité est manifeste " .

Perrin et la société anonyme de la rue Moncey " ont proposé à la ville de constituer une société qui se chargera d'exécuter la majeure partie des transformations que comporte ce plan en supportant les frais d'acquisition ou d'expropriation des immeubles nécessaires, de leur démolition et de la construction des maisons sur de nouveaux alignements " . La ville s'engage à

demander la Déclaration d'utilité publique (8 mai 1900) et dans les 6 mois doit être constituée la Société concessionnaire au capital de 12 MF domiciliée à Lyon et dont la direction doit être obligatoirement française ainsi qu'il est écrit.

La Société immobilière pour l'amélioration du quartier Moncey se constitue bien le 27 novembre 1900 avec comme Président l'architecte Barthélemy DELORME et 82 actionnaires, architectes ou entrepreneurs lyonnais. Mais le 26 novembre 1901, elle déclare le projet non exécutable " au point de vue financier, le terrain propre à construire étant trop onéreux " 500 F le m². Cela nécessiterait une participation de la ville de 5 à 6 M au lieu de 1,5 M.

Les Archives municipales possèdent ainsi un projet de 1903 qui revient au premier projet présenté, c'est une demande de concession au nom de Paul Morin inspecteur général d'assurances et de Barthélemy Delorme agissant tant en leur nom personnel qu'aux noms et comme mandataires d'un groupe ou syndicat de capitalistes parisiens. Morin en est le représentant. Comme le précédent, le projet avorta, tant et si bien que pendant plus de 20 ans rien n'est fait.

Le 5 juin 1926 un arrêté municipal approuve l'élargissement de la place du Pont (75 m de rayon), de la rue de l'Epée, de la rue Villeroy et la création d'une rue Moncey de 30 mètres de large, reprenant le projet de 1898 et celui de 1903. Mais comme les concessionnaires ne se présentent pas le 18 septembre 1927, le projet est limité à l'ex brasserie Charroin. La Déclaration d'utilité publique est accordée le 24 mars 1927. La brasserie est démolie en 1932. On pourra construire PRISUNIC.

Dans le cadre du même alignement dans les années 1950-1955 sera construit l'immeuble 4 place Gabriel Péri. Fin 1959 est démolie la " proue du bateau lavoir " entre Prisunic et Moncey.



Conséquences : les caractères du bâti urbain et de la population

Bâti urbain

Il présente des contrastes très marqués en façade des grandes rues ou cours, des maisons de qualité datant du XXème siècle, mais plus ou moins anciennes en fonction de l'urbanisation que nous avons décrite : la partie du Cours Gambetta entre la place et le pont est construite en gros à partir de 1840 alors qu'à l'Ouest de la place, le cours n'est totalement percé qu'en 1862 et que les immeubles sont de la deuxième moitié du siècle (certains ont été démolis et reconstruits au XXème siècle mais avec toujours le caractère bourgeois des immeubles en façade de grande artère).

Le Cours de la Liberté (ex cours Bourbon jusqu'en 1870) était aussi un axe de prestige : construit dès la lère moitié du XIXème siècle dans la partie la plus proche de la place, il s'urbanise pendant tout le XIXème siècle. L'installation, au Nord, de la Préfecture du Rhône à la fin du XIXème siècle (inauguration le 18 août 1890) accentue le caractère bourgeois dans la partie Nord du Cours.

A côté des immeubles bourgeois des grandes artères, l'urbanisation dans laquelle André Combalot a joué un grand rôle donne des immeubles de qualité moyenne. Mais il y a des nuances. Au Nord du cours Gambetta, entre Cours de la Liberté et Rhône (Petits Brotteaux), l'urbanisation s'étale sur la lère et la 2ème moitié du XIXème siècle. En façade sur le quai et dans les artères élargies (rue Aimé Collomb), des immeubles bourgeois. Dans l'intervalle un mélange d'immeubles anciens plus modestes et d'immeubles de qualité de la fin du siècle. La place des

Victoires, héritière en partie des espaces du Port au Bois dont elle a porté le nom disparaît en 1910 avec la construction de la Mutualité.

Au Sud du cours Gambetta dans un ensemble de tènements rectangulaires, les lotissements commencés par Combalot donnent un bâti urbain moyen, les meilleurs immeubles étant en façade sur les quais ou sur la rue de Marseille.

Les immeubles les plus anciens sont ceux de la Grande Rue (XVème-XVIIIè siècle), immeubles bas (2 à 3 étages) avec derrière les cours où se trouvent les remises des auberges. Des reconstructions au coup par coup, étalées sur plusieurs siècles donnent un caractère très disparate qui n'est pas sans charme. L'aménagement de la place, des incendies (cf. Pricado) expliquent que les meilleurs immeubles soient près du débouché sur la place du Pont.

Reste le quadrilatère Liberté-Paul Bert-Saxe-Chaponnay. Sur lui a pesé la malédiction des alignements de telle sorte que le bâti urbain qui comprenait de bons éléments s'est dégradé de plus en plus vite. Les immeubles frappés d'alignement ne sont pas entretenus. Si l'on regarde les plans, peu d'immeubles anciens étaient prévus pour être conservés. Le résultat c'est que la grande majorité se détériorent. Phénomène de pourrissement que l'on retrouve dans de vieux quartiers centraux et qui peut faire penser aussi à ce qui se passe dans les villes des Etats-Unis.

La détérioration du quartier s'accompagne d'une évolution caractéristique de la population.



L'évolution de l'occupation humaine

Le quartier de la place du Pont est en grande partie, jusqu'à l'entre deux guerres, un quartier populaire. Les ouvriers y sont nombreux ainsi que les employés. Les commerçants et les classes moyennes ou supérieures sont assez largement représentés. La partie la plus modeste correspond cependant au quartier Moncey frappé d'alignement. Jusqu'à l'entre deux guerres y a survécu un commerce autochtone de proximité. Construit après la démolition de la brasserie en 1932, le Prisunic ouvre en 1939 ; filiale du Grand Bazar, il semble bien adapté à une clientèle populaire.

“LA MEDINA “ La première installation commerciale à caractère non autochtone date de 1938 ; il s'agit du supermarché BAHADOURIAN qui rappelle l'existence à Lyon d'une colonie arménienne. Des Italiens, des juifs askhénases d'Europe orientale s'installent aussi. Cependant pour l'essentiel la transformation se produit après la deuxième guerre mondiale. Dans les années 1950-1970 dans le quadrilatère des rues Turenne-Marignan-Epée, les commerces anciens cèdent la place à des bars, restaurants, magasins d'alimentation, salons de coiffure tenus essentiellement par des Algériens. Plus tard une partie de ces magasins se transforment en bazars, magasins textiles ou magasins de cassettes.

Dans le même temps, le supermarché Bahadourian développe son implantation. Le secteur textile s'organise à partir d'une société d'importation des textiles orientaux, la SOMOTEX. Comme pour les Algériens, le rôle de la famille et des réseaux de famille est très important. Deux magasins de vente en gros, demi-gros et détail associant deux frères, s'installent rue Moncey “ ce qui n'exclut pas la présence de boutiques en nom personnel auxquelles s'ajoute un magasin de confection pratiquant la vente à l'arrachée appartenant à un troisième frère.”

Dans les années 1970-1980 une deuxième phase d'expansion concerne les rues

Moncey et Villeroy surtout. Ici il s'agit de commerçants juifs séfarades d'origine pied-noirs originaires de Villeurbanne et pour la plupart citoyens français. Connaissant bien l'arabe, acceptant la pratique du marchandage, ils s'orientent vers le commerce de tissus et la confection de bas de gamme, ainsi que vers la bijouterie orientale. Celle-ci est structurée par un bijoutier en gros qui est aussi fabricant. (Il est amusant de souligner que la production de bijoux authentiquement orientaux est effectuée à Lyon, Cannes et Saint-Amand-Montrond). Pour contrôler la vente au détail, il a financé l'installation de trois membres de sa famille autour de la place du Pont et aide souvent d'autres commerçants.

Une 3ème phase chevauche la 2ème à partir de 1975. Une phase d'expansion toujours entraînée par les juifs séfarades s'amorce le long de la rue Paul Bert : boutiques de confections mais aussi services commerciaux. En 1979 : agence de voyage spécialisée dans les vols vers Israël puis vers le Maghreb. S'ajoutent également soit des Algériens créant une agence d'import-export de voitures, soit des Tunisiens, qui, abandonnant pâtisseries et épiceries du noyau primitif de la Médina, créent aussi des bazars. Le cours de la Liberté entre Turenne et Epée est lui aussi colonisé. 430 magasins ont été recensés en 1987. Au total 158 commerçants font plus de 50% de leur chiffres d'affaires avec une clientèle maghrébine, soit près de 37 % de l'ensemble du quartier.

De cette évolution, il résulte que le triangle Villeroy- Paul Bert Ouest-Cours de la Liberté Est comprend en 1987 une majorité écrasante de commerces qui ont pour plus de 50% de leur clientèle maghrébine (76 sur 89 = 85%). Depuis 1981 5 bazars se sont installés le long Est du Cours de la Liberté : 3 marocains et 2 asiatiques. Le pourcentage reste fort dans le quadrilatère Moncey- Saxe Ouest- Villeroy Nord (29 sur 43 = 67 %) mais avec seulement 2 sur l'avenue de Saxe.



Le pourcentage encore notable côté Est de Paul Bert, diminue rapidement dans le quadrilatère Paul Bert- Gambetta Nord-rue Commandant Fuzier-Saxe Ouest (14 seulement sur 61 = 23% sur Paul Bert essentiellement). Du côté Sud bien qu'il soit présent sur le cours Gambetta entre la Place et le Pont il est aussi faible, de même que dans les Petits Brotteaux entre Gambetta-Augagneur-Chaponnay-Liberté.

Les 430 magasins recensés sont caractérisés par une surreprésentation du domaine alimentaire des bazars. On compte 85 commerces aux mains des maghrébins soit 20% (Algériens : 13%, Tunisiens : 4,6%, Marocains : 2%). 72 sont Juifs séfarades (16,8%). A noter que les séfarades, français pour la plupart, ainsi que les commerçants autochtones (cf boucherie Marceau qui emploie 24 personnes rue Marignan) utilisent une main-d'œuvre maghrébine pour les relations avec la clientèle.

On peut distinguer plusieurs types de clientèle

1 - D'abord les travailleurs immigrés de Rhône-Alpes mais aussi de Bourgogne et de Lorraine : lorsqu'ils retournent en été au

Maghreb, ils font le plein d'objets de consommation les plus divers, voiture, textile, radios, télé, cassettes, équipement ménager, bijoux. Une partie était revendue en Algérie ce qui permettait de payer les vacances, de faire des bénéfiques et de rapatrier des économies.

2 - Les touristes algériens jusqu'en 1984 disposent de 1000 dinars convertibles par personne et par an. C'est pourquoi ils pratiquent le change parallèle avec amis et parents résidents en France. Ils achetaient tout avec la même intention de revente au Maghreb. Leur manque de discernement lors des achats les a fait surnommer "touristes américains". Leurs possibilités se sont réduites à partir de 1984 (1000 dinars tous les 4 ans).

Parallèlement au développement de la Médina, apparaît, mais plus tardivement dans les années 1970 le commerce asiatique accompagné par des ateliers de confection clandestins. Produits alimentaires, textiles, produits orientaux dominant. L'organisation par famille et réseaux est aussi caractéristique. C'est le quartier entre rue de Marseille et le Quai qui est ainsi devenu une "chinatown".
(...)

